

A la demande du Conseil communal de la Sonnaz, Groupe E Greenwatt a été invité à présenter ses arguments en vue de l'Assemblée communale du 1<sup>er</sup> juillet 2021.

## Eolien : décider en connaissance de cause

L'énergie éolienne est un élément déterminant de la Stratégie énergétique 2050. Elle assure une production d'électricité en hiver, au moment où les capacités du solaire et de l'hydraulique sont limitées et où la demande en électricité est la plus élevée. Son développement permettra d'éviter une pénurie d'énergie d'ici 10 à 15 ans car nos pays voisins préparent également leur tournant énergétique. C'est en ce sens que la Confédération a approuvé le volet éolien du plan directeur cantonal fribourgeois en 2020, ouvrant la voie au développement de projets concrets.

### I. La transition énergétique

#### Quels sont les enjeux énergétiques ?

En Suisse, la consommation d'électricité se monte à plus de 62 milliards de kWh annuellement, dont 2 milliards sur le canton de Fribourg. L'Office fédéral de l'énergie estime qu'elle s'élèvera à 84 milliards en 2050. Pour assurer son approvisionnement, en particulier en hiver, le pays se voit contraint d'importer une quantité importante de l'électricité qu'il consomme. Cette énergie provient principalement de sources non renouvelables (nucléaire et charbon), qui laissent une empreinte sur l'environnement.

La Suisse doit réduire sa dépendance aux importations d'électricité. La France prévoit en effet une réduction notable de son parc nucléaire d'ici à 2035, alors que l'Allemagne amorce également un chamboulement de sa production en sortant du nucléaire et du charbon. L'hiver passé déjà, la France n'a pas été en mesure d'exporter du courant. Les prévisions de la Confédération estiment un déficit en approvisionnement pouvant atteindre près de 40% en 2035.

Il est donc indispensable de développer les énergies renouvelables, qu'il s'agisse de l'énergie solaire ou de l'énergie éolienne, chacune ayant son potentiel propre au fil des saisons. Les centrales hydrauliques et les installations photovoltaïques seront probablement les principales technologies de production d'électricité utilisées en Suisse à l'avenir. Mais comment passer la fin de l'hiver en toute sécurité – quand les réserves des lacs d'accumulation se font rares, combinées à une période de très faible ensoleillement ?

En outre, une stratégie qui consisterait à miser sur des éoliennes construites à l'étranger, par exemple en Mer du Nord, n'est pas non plus la solution. Transporter de l'énergie sur de très longues distances avec des lignes aériennes à très haute tension coûte cher et il n'est pas aisé de les construire aussi bien en Suisse qu'à l'étranger.

#### Quels sont les enjeux politiques liés aux projets de parcs éoliens ?

Le peuple suisse a plébiscité la Stratégie énergétique 2050 le 21 mai 2017 ; la population fribourgeoise l'a pour sa part acceptée à 63,2 %. Cette stratégie intègre trois axes : la sortie du nucléaire, l'efficacité énergétique et la promotion des énergies renouvelables indigènes. Dans ce contexte, la Confédération confère à la production d'énergie renouvelable le statut d'enjeu d'importance nationale. En outre, le Conseil fédéral a décidé en 2019 de viser la neutralité carbone à partir de 2050. La contribution de l'éolien est nécessaire à l'atteinte de cet objectif.

#### Quels sont les enjeux économiques ?

Chaque mois, la Suisse dépense environ 1 milliard de francs pour ses importations d'énergies fossiles. Grâce à une production d'électricité locale et renouvelable, l'éolien contribue à la diminution de ces dépenses importantes. Toute la plus-value de cette production serait réalisée dans le canton.

### II. L'énergie éolienne

#### Pourquoi construire des éoliennes dans le canton de Fribourg ?

Le canton de Fribourg fait partie, avec Vaud et Berne, des trois cantons romands les plus intéressants en termes de production éolienne en Suisse. Le Plan directeur cantonal prévoit d'exploiter ce potentiel dans le but d'augmenter la quantité d'énergie renouvelable produite dans le canton durant la saison hivernale. En effet, l'approvisionnement électrique du canton de Fribourg repose aujourd'hui pour moitié sur du courant importé, dont une partie provient de sources d'énergies fossiles, comme le nucléaire et le charbon. En développant les projets éoliens dans la région, le canton de Fribourg gagnera en autonomie énergétique sur la base de sources renouvelables et apportera une contribution significative à la transition énergétique pour les générations futures.

### **Et l'hydraulique, le photovoltaïque et les autres sources d'énergie ?**

Les éoliennes produisent les 2/3 de leur électricité grâce aux vents hivernaux, plus fréquents et plus forts. Elles complètent l'hydraulique et le solaire, qui sont davantage productifs en été. Toutes ces sources sont complémentaires et forment un mix énergétique solide et varié, essentiel pour notre approvisionnement en électricité. En parallèle, il convient aussi de s'engager dans les domaines de la géothermie et de l'efficacité énergétique. Quant à l'hydrogène, qui nécessite de l'électricité pour être produite, elle peut être une solution pour la mobilité lourde.

### **L'énergie éolienne est-elle vraiment une énergie renouvelable ?**

Oui. Elle est une source d'énergie locale, durable et renouvelable. Une éolienne produit 40 à 50 fois l'énergie nécessaire à sa construction. A l'issue de sa vie, elle peut être démontée facilement et le site de son implantation peut être rendu à la nature. De plus, 90% des composants sont recyclables. Une seule éolienne produit de l'énergie pour 5'000 personnes par année.

### **Quel est l'impact des éoliennes sur la nature et l'Humain ?**

Les éoliennes peuvent avoir un impact sur la faune, la biodiversité et l'Humain et cet impact doit être évalué au cas par cas. Les analyses scientifiques permettent de définir des mesures visant à l'éviter ou à l'atténuer. Mais cet impact est assurément bien moins élevé que l'impact du réchauffement climatique.

## **III. Site « Collines de la Sonnaz »**

### **Quel est l'intérêt du site pour l'énergie éolienne et qu'est-ce qui est prévu ?**

D'après le plan directeur cantonal, le site des « Collines de la Sonnaz » est bien exposé aux vents. Le potentiel de production est l'équivalent de la consommation de 30'000 personnes. Le Canton estime entre six et huit le nombre de machines qui peuvent être envisagées sur l'ensemble du site ; elles seraient situées en forêt et en zone agricole. Les études doivent permettre de préciser leur nombre et leur emplacement exact.

Le site doit être analysé de près : l'installation de mâts de mesures permet d'enregistrer la force effective des vents sur la durée et à la hauteur des éoliennes. De plus, de nombreuses études doivent être lancées pour voir comment l'impact sur la faune, la forêt et la population peut être évité ou réduit, conformément aux normes en vigueur et à la situation locale. Ce n'est que dans cinq à dix ans que l'on pourra dire s'il présente vraiment un intérêt ou s'il doit être abandonné.

### **Quelle est la position de Groupe E Greenwatt sur l'emplacement « Collines de la Sonnaz » ?**

Pour Groupe E Greenwatt, il est nécessaire de mener des études scientifiquement fondées et objectives, car elles seules permettront de dire si le site se prête vraiment à l'éolien ou s'il doit être abandonné ; les études permettront aussi de voir si les dispositions visant à protéger la faune, la biodiversité et la population riveraine peuvent être respectées ou non. Sur la base de ces études, la décision revient aux communes, qui sont chargées d'appliquer le plan directeur cantonal. Selon la nouvelle loi fédérale sur l'énergie, les cantons et les communes ont aussi l'obligation d'encourager et de soutenir le développement de l'énergie éolienne sur leur territoire.

### **Quels sont les avantages à héberger des éoliennes sur le territoire communal ?**

- Les éoliennes sont des moyens concrets de contribuer directement à la sécurité d'approvisionnement et au développement durable en limitant les importations d'énergie d'origine fossile (nucléaire et charbon).
- Les communes bénéficient de mesures en faveur de l'environnement et de la qualité de vie, comme des mesures visant à soutenir la biodiversité.
- La commune reste propriétaire des terrains et perçoit une location annuelle (droit de superficie) en relation avec l'énergie produite par chaque éolienne.
- Une société anonyme est créée pour l'exploitation de chaque parc éolien. Une part du capital-actions et des profits peut être ouverte à la commune, voire à la population.

### **Pour en savoir plus:**

Internet : <https://greenwatt.ch>

Facebook : <https://www.facebook.com/GroupeEGreenwattSA>

Juin 2021